



# Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3326 — Jeudi 16 Avril 2009

— 14<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS 2

## AVIS DES SOCIETES

### COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNINVEST SICAR 3

### REMBOURSEMENT ANTICIPE D'EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « BH 2008 » 3

### EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE ATL 2009 4-5

### RESOLUTIONS ADOPTEES

SOCIETE MODERN LEASING 6-9

### AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

SOCIETE EL WIFACK LEASING 9

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES – STAR – 10

SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE – SPDIT SICAF – 11

### ASSEMBLEES GENERALES

SOCIETE TUNISIE PROFILES ALUMINIUM – TPR – 12

INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR – ICF– 12

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES –STAR– 13

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION -HAYETT- 13

SICAV BH PLACEMENT 13

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 14

ATTIJARI PLACEMENT SICAV 14

ATTIJARI VALEURS SICAV 14

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV 14

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV 15

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV 15

UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV 15

### PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP BIAT EPARGNE ACTIONS 16

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 16

SICAV TRESOR 16

SICAV PROSPERITY 16

SICAV OPPORTUNITY 16

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING – CIL – 17

**COURBE DES TAUX 17**

**VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 18**

## COMMUNIQUE DU CMF

### **RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier , elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

**Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant et publiant leurs indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre de l'exercice comptable 2009, au plus tard le 20 avril 2009.**

---

*1 - Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.*

*2 - Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005 , du 12 juillet 2006 et du 17 septembre 2008.*

## AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

### TUNINVEST SICAR

Siège social : Immeuble Iris- Les Berges du Lac - 1053 Tunis -

Le Conseil d'Administration de la société Tuninvest Sicar réuni le 16 avril 2009 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale de la société qui sera convoquée le mercredi 24 juin 2009 de sursoir à la distribution de dividendes relatifs à l'exercice 2008 en attendant l'issue du contrôle fiscal en cours.

Le Conseil d'Administration procédera, au dénouement de ce contrôle fiscal, à la convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire à réunir extraordinairement à l'effet de statuer sur l'affectation des reports à nouveau."

---

*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

---

2009 - AS - 1207

### REMBOURSEMENT ANTICIPE D'EMPRUNT OBLIGATAIRE

## AVIS DE REMBOURSEMENT ANTICIPE EN FAVEUR DES OBLIGATAIRES DE L'EMPRUNT «BH 2008»

La Société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiation en Bourse «SIFIB BH», porte à la connaissance des porteurs des obligations «BH 2008» que la Banque de l'Habitat a décidé de rembourser par anticipation la totalité du montant restant dû de cet emprunt majoré des intérêts courus à la date de règlement et ce, conformément à la clause de remboursement anticipé figurant dans la note d'opération relative à l'émission et l'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse portant **visa n°08-0607 du 18 avril 2008**.

Ce remboursement sera effectué comme suite :

Capital par obligation	100,000 dinars
Intérêts bruts par obligation	6,367 dinars
Intérêts nets par obligation	5,094 dinars
Total brut par obligation	106,367 dinars
Total net par obligation	105,094 dinars

Date de règlement : **20 avril 2009**

Lieu de règlement : Auprès des teneurs de compte (via la STICODEVAM)

Les porteurs des obligations «BH 2008» ne supporteront aucun frais ou charge.

Dès la date de remboursement anticipé, les titres cesseront d'exister et de produire des intérêts.

---

2009 - AS - 1189

EMISSION D'UN EMPRUNT

OBLIGATAIRE

## AVIS DES SOCIETES (suite)

VISAS DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

### EMPRUNT OBLIGATAIRE «ATL 2009»

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'ATL, réunie le 21 mai 2008, a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant ne dépassant pas 30.000.000 dinars et a donné les pouvoirs nécessaires au conseil d'administration pour fixer les caractéristiques et conditions d'émission envisagées. Dans le cadre de cette autorisation, le conseil d'administration du 23 janvier 2009 a décidé d'émettre un emprunt obligataire dans les conditions d'émission suivantes :

**Dénomination de l'emprunt :** «Emprunt obligataire ATL 2009»

**Montant :** 30.000.000 dinars divisés en 300 000 obligations de 100 dinars chacune.

**Prix d'émission :** 100 dinars par obligation.

**Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Forme des obligations :** Toutes les obligations sont nominatives.

**Taux d'intérêt :** Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt égal à 5,5% l'an.

**Taux de rendement actuariel :** Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 5,5 % pour le présent emprunt.

**Durée :** Les obligations seront émises pour une durée totale de 5 ans.

**Durée de vie moyenne :** Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 3 ans pour le présent emprunt.

**Duration de l'emprunt :** La duration de l'«Emprunt obligataire ATL 2009 » est égale à 2,799 années.

**Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation, entre la date effective de sa souscription et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **05 mai 2009**, seront décomptés et payés à cette dernière date. La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **05 mai 2009**, soit la date limite de clôture des souscriptions.

**Amortissement :** Les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **05 mai 2014**.

**Paiement :** Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **05 mai** de chaque année. Le premier remboursement en capital et en intérêts aura lieu le **05 mai 2010**. Le paiement des intérêts et le remboursement du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

**Période de souscriptions et de versements** Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **27 avril 2009** et clôturées sans préavis au plus tard le **05 mai 2009**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

**Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :** Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **27 avril 2009** auprès de l'Arab Financial Consultants - intermédiaire en bourse, sis 4, Rue 7036 El Menzah IV et la BNA Capitaux- intermédiaire en bourse, sis 27bis, Rue de Liban Lafayette 1002 Tunis.

**Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :** L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'«Emprunt Obligataire ATL 2009», seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'Arab Financial Consultants – AFC - intermédiaire en bourse.

**Fiscalité des titres :** Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur, alors que la retenue à la source opérée au titre des sommes revenant aux personnes qui bénéficient de la déduction totale des bénéfices d'exploitation, telles que les entreprises totalement exportatrices ou celles implantées dans les zones de développement régional, constitue une avance à valoir sur l'impôt dû. Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

**Garanties bancaires :** Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

**Notation de la société:** L'agence de Fitch Ratings a confirmé en date du 06 avril 2009 les notes attribuées à l'Arab Tunisian Lease soit :

- Note long terme : BBB (tun).
- Note court terme : F3 (tun).
- Perspective d'évolution de la note à long terme : stable.

**Notation de l'émission :** L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 12/03/2009, la note « BBB (tun) » avec perspective d'évolution « stable » à l'émission relative à l'« Emprunt Obligataire ATL 2009 » objet du présent avis.

La note « BBB » indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

L'ATL s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

**Lieu où peuvent être consultés les documents de la société :** Siège social de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahrajène.

**Cotation en bourse :** L'ATL s'engage à demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'«emprunt obligataire ATL 2009» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par la STICODEVAM :** L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'«emprunt obligataire ATL 2009», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le numéro **09/0645 en date du 13 avril 2009**, du document de référence enregistré par le CMF sous le numéro **08-002** en date du **18 juillet 2008** ainsi que son actualisation enregistrée par le CMF sous le numéro **08-002/A001** en date du **13 avril 2009**, sont mis à la disposition du public, auprès de l'Arab Financial Consultants, Intermédiaire en bourse – 27 bis, rue de Liban Lafayette 1002 Tunis et sur les sites Internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn) et de l'ATL : [www.atl.com.tn](http://www.atl.com.tn) .

## AVIS DES SOCIETES (suite)

### RESOLUTIONS ADOPTEES

### MODERN LEASING

Siège social :11, Kheireddine Pacha - 1002 Tunis -

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire en date du **13 avril 2009**, la Société MODERN LEASING publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- L'état d'évolution des capitaux propres,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable.

#### I- Résolutions adoptées :

##### Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et après avoir entendu la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2008 approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils sont présentés ;

En conséquence, elle donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2008.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

##### Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2008 approuve les conventions au sens des dispositions des articles 29 de la loi n°2001-65 et 200 et suivants du Codes des sociétés commerciales tel que présentées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

##### Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31/12/2008 comme suit :

Bénéfice Net 2008	<b>1 310 647,369</b>
Report à Nouveau 2007	<b>104 506,526</b>
Total	<b>1 415 153,895</b>
Réserve Légale (5%du Bénéfice distribuable)	70 757,695
1 <sup>er</sup> Reliquat :	<b>1 344 396,200</b>
Réserves Statutaires (6%du Bénéfice distribuable) :	84 909,234
2 <sup>ème</sup> Reliquat	<b>1 259 486,966</b>
Dividendes	450 000,000
3 <sup>ème</sup> Reliquat	<b>809 486,966</b>
Fonds pour Risques Généraux	700 000,000
4 <sup>ème</sup> Reliquat	<b>109 486,966</b>
Fonds Social	70 000,000
Report à nouveau	<b>39 486,966</b>

**En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant brut des dividendes à distribuer aux actionnaires à 450 millimes par action. Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 29/04/2009 au siège de la société.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

RESOLUTIONS ADOPTEES - (Suite)**Quatrième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat du Commissaire aux Comptes, Cabinet « **LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL** » pour une durée de trois ans pour les exercices 2009, 2010 et 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

**Cinquième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en qualité de Co-Commissaire aux Comptes le Cabinet « **PROAUDIT** » et ce, pour une période de trois ans expirant lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Le nouveau Commissaire aux comptes déclare accepter ces fonctions et déclare en outre n'être frappé d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance susceptible de lui interdire l'accès et l'exercice de ces fonctions conformément à la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

**Sixième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe les jetons de présence au titre de l'exercice 2008 à un montant forfaitaire annuel net de 2000 Dinars par administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

**Septième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe les jetons de présence au titre de l'exercice 2008 à un montant forfaitaire annuel net de 2000 Dinars par membre du Comité Permanent d'Audit

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

**Huitième résolution :**

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

**II - L'état d'évolution des capitaux propres.**

Libellé	Capital social	Réserves Légales	Autres Réserves	Réserves statutaires	Dividendes	Réserves Fonds Social	Résultat reporté	Résultat de la période	Total
<b>Solde au 31/12/2008</b>	<b>10 000 000</b>	<b>274 423</b>	<b>2 359 047</b>	<b>66 644</b>	<b>0</b>	<b>113 878</b>	<b>104 507</b>	<b>1 310 647</b>	<b>14 229 146</b>
Affectation AGO (13/04/2009)	-	70 758	700 000	84 909	450 000	70 000	-65 020	-1 310 647	0
DIVIDENDES					-450 000				-450 000
<b>Solde au 31/12/2008</b>	<b>10 000 000</b>	<b>345 181</b>	<b>3 059 047</b>	<b>151 553</b>	<b>0</b>	<b>183 878</b>	<b>39 487</b>	<b>0</b>	<b>13 779 146</b>

## RESOLUTIONS ADOPTEES - (Suite)

**III - Le Bilan après affectation du résultat comptable :**

<b>ACTIFS</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		
<b>Actifs Immobilisés</b>		
Immobilisations incorporelles	494 002	403 255
Moins : amortissements 1	-379 871	-323 261
	114 131	79 994
Immobilisations corporelles	2 128 055	2 090 000
Moins : amortissements 2	-508 578	-427 017
	1 619 477	1 662 984
Immobilisations en cours corporelles	67 394	0
Immobilisations données en leasing	111 099 288	141 942 410
Moins : amortissements 3	-77 432 578	-79 456 749
Moins : provisions	-3 296 159	-3 905 871
	30 370 551	58 579 789
Immobilisations en cours Leasing	0	943 554
Immobilisations financières	2 392 587	1 782 587
Moins : provisions 1	-259 003	-272 197
	2 133 584	1 510 390
Autres Immobilisations Financières	75 483	76 861
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>34 380 621</b>	<b>62 853 572</b>
<b>Autres Actifs Non Courants</b>		
Frais Préliminaires	8 225	26 518
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>34 388 847</b>	<b>62 880 090</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Créances immobilisées	26 002 009	-
Créances immobilisées encours	1 230 931	-
	27 232 940	-
Clients et Comptes Rattachés	4 078 041	4 586 894
Moins : Provisions et produits réservés	-3 672 761	-3 788 563
	405 280	798 331
Autres Actifs Courants	530 294	543 897
Placements et Autres Actifs Financiers	1 356	1372,214
Liquidités et équivalents de Liquidités	1 064 882	1 838 322
<b>Total des actifs courants</b>	<b>29 234 751</b>	<b>3 181 922</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>63 623 598</b>	<b>66 062 013</b>



RESOLUTIONS ADOPTEES - (Suite)

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		
Capital social	10 000 000	10 000 000
Réserves légales	345 181	274 423
Autres Réserves	3 210 600	2 425 691
Réserves Fonds Social	183 878	159 270
Résultats reportés	39 487	104 507
<b>Total Des Capitaux Propres après Affectation</b>	<b>13 779 146</b>	<b>12 963 891</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>		
<b><u>Passifs Non Courants</u></b>		
Emprunts	26 704 247	27 212 401
Provisions pour risques	410 954	295 955
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>27 115 200</b>	<b>27 508 356</b>
<b><u>Passifs Courants</u></b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 669 013	2 213 240
Autres passifs Courants	2 297 365	1 573 974
Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers	16 762 874	21 202 553
<b>Total des passifs courants</b>	<b>22 729 252</b>	<b>24 989 767</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>49 844 452</b>	<b>52 498 124</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>63 623 598</b>	<b>66 062 013</b>

2009 - AS - 1208

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE**EL WIFACK LEASING**

Siège social : Avenue Habib BOURGUIBA

B.P. : 356 - Médenine 4100 -

EL WIFACK LEASING informe ses actionnaires et le public que l'augmentation de son capital social de **5.000.000 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 07 octobre 2008 et ouverte à la souscription le 16 février 2009 conformément à la note d'opération, visée par le CMF sous le n° 09/640 du 02 février 2009, a été réalisée par :

- l'émission de 1.000.000 actions nouvelles de nominal 5 dinars souscrites en numéraire avec une prime d'émission de 1,5 dinars par action à raison de (1) action nouvelle à souscrire en numéraire pour (2) actions anciennes.

Le capital social est ainsi porté à 15.000.000 dinars divisé en 3.000.000 actions de nominal 5 dinars et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2009 - AS - 1158

INDICATEURS D'ACTIVITE

TRIMESTRIELS

## AVIS DES SOCIETES (suite)

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES  
ET DE REASSURANCES

- STAR -

Siège Social : Square Avenue de Paris, - 1080 Tunis -

La SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR- publie, ci-dessous, ses indicateurs d'activité trimestriels relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

(en milliers de dinars)

**Primes Emises Nettes d'Annulations et de Ristournes / Exercice Encours de coassurances et de Taxes**

Branches	1 <sup>er</sup> Trimestre 2009	1 <sup>er</sup> Trimestre 2008	Année 2008
Automobile	40 229	37 645	94 515
Incendie et Risques Divers	19 243	11 168	26 461
Transport	4 596	3 255	21 284
Autres Branches	15 113	14 358	54 628
<b>Total Non Vie</b>	<b>79 181</b>	<b>66 425</b>	<b>196 889</b>
Vie	1 162	825	4 992
<b>Total Général</b>	<b>80 343</b>	<b>67 251</b>	<b>201 881</b>

**PRIMES CEDEES**

Branches	1 <sup>er</sup> Trimestre 2009	1 <sup>er</sup> Trimestre 2008	Année 2008
Automobile	110	0	442
Incendie et Risques Divers	3 314	5 947	13 254
Transport	3 706	2 446	14 823
Autres Branches	52	0	208
<b>Total Non Vie</b>	<b>7 182</b>	<b>8 393</b>	<b>28 727</b>
Vie	11	0	46
<b>Total Général</b>	<b>7 193</b>	<b>8 393</b>	<b>28 772</b>

**Commissions Echues**

Branches	1 <sup>er</sup> Trimestre 2009	1 <sup>er</sup> Trimestre 2008	Année 2008
Automobile	2 163	1 977	6 883
Incendie et Risques Divers	928	928	2 186
Transport	83	78	319
Autres Branches	364	334	1 326
<b>Total Non Vie</b>	<b>3 538</b>	<b>3 316</b>	<b>10 713</b>
Vie	371	211	1 501
<b>Total Général</b>	<b>3 909</b>	<b>3 527</b>	<b>12 214</b>

**SINISTRES REGLES**

Branches	1 <sup>er</sup> Trimestre 2009	1 <sup>er</sup> Trimestre 2008	Année 2008
Automobile	18 076	18 700	71 051
Incendie et Risques Divers	24 806	1 694	10 640
Transport	144	1 200	2 688
Autres Branches	11 709	13 037	47 419
<b>Total Non Vie</b>	<b>54 736</b>	<b>34 631</b>	<b>131 798</b>
Vie	306	316	1 315
<b>Total Général</b>	<b>55 043</b>	<b>34 946</b>	<b>133 112</b>

**SINISTRES DECLARES (NOMBRE)**

Branches	1 <sup>er</sup> Trimestre 2009	1 <sup>er</sup> Trimestre 2008	Année 2008
Automobile	9 890	8 462	35 839
Incendie et Risques Divers	490	519	2 230
Transport	199	119	1 010
Autres Branches	154 522	175 155	618 086
<b>Total Non Vie</b>	<b>165 101</b>	<b>184 255</b>	<b>657 165</b>
Vie	74	90	292
<b>Total Général</b>	<b>165 175</b>	<b>184 345</b>	<b>657 457</b>

**PRODUITS FINANCIERS ECHUS**

	1 <sup>er</sup> Trimestre 2009	1 <sup>er</sup> Trimestre 2008	Année 2008
<b>TOTAL</b>	<b>5 101</b>	<b>3 573</b>	<b>25 010</b>

\* Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Réglés, Primes Cédées, Commissions) et Revenus Financiers.

\* Les montants des sinistres déclarés de la branche groupe maladie, des primes cédées et des primes acceptées du 1<sup>er</sup> trimestre 2009 sont estimatifs.

INDICATEURS D'ACTIVITE

TRIMESTRIELS

## AVIS DES SOCIETES (suite)

**SOCIETE DE PLACEMENT & DE  
DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE  
- SPDIT SICAF -**

Siège Social : 5, route de l'hôpital militaire - 1005 Tunis -

La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique - SPDIT SICAF -, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

REVENUS	Solde en DT		
	1er Trim 09	1er Trim 08	31/12/2008
<b>Dividendes</b>	<b>4 861 314</b>	<b>0</b>	<b>6 286 445</b>
Dividendes des participations non cotées (1)	4 755 825	-	5 557 718
Dividendes des placements cotés (2)	105 489	0	728 727
<b>Plus values de cessions</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>58 202</b>
Plus values sur cession des autres participations non-cotées			5 739
Plus values sur cession des actions SICAV			2 259
Plus values sur cession des placements cotés			50 204
<b>Revenus des placements</b>	<b>329 897</b>	<b>383 800</b>	<b>1 453 071</b>
<b>Autres produits d'exploitation (3)</b>	<b>50 301</b>	<b>410</b>	<b>78 354</b>
<b>Reprises de provisions antérieures</b>	<b>186 840</b>	<b>1 035</b>	<b>769 987</b>
Reprise des provisions sur titres cotés en bourse	186 840	1 035	430 181
Reprise des provisions sur titres de participations			331 571
Reprise des provisions pour risques et charges			8 235
<b>Commissions et charges assimilées</b>	<b>661</b>	<b>4 831</b>	<b>18 755</b>
<b>Moins values sur cessions de titres</b>			
<b>Dotations aux provisions pour dépréciations de titres</b>	<b>31 630</b>	<b>656 413</b>	<b>1 262 741</b>
Dépréciation de titres cotés	31 630	656 413	1 072 088
Dépréciation de titres de participations			190 653
<b>Immobilisations financières (4)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 597 499</b>
Participations Groupe	-	-	8 663 749
Participations Hors Groupe	-	-	2 929 750
Autres participations	-	-	4 000
<b>Placements et autres actifs financiers</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>42 368 721</b>
<b>Prises de participations de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>75 000</b>
<b>Cessions de participations de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>30 000</b>
<b>Créances rattachées aux immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>53 513</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>158 644</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>51 416 970</b>

**Faits saillants:**

- La remontée des cours boursiers au cours du premier trimestre 2009 nous a permis de constater moins de provisions pour dépréciation de titres, et d'opérer plus de reprises de provisions par rapport à la même période de l'année précédente,

**Commentaire:**

(1) Contrairement à l'exercice 2008, les dividendes des participations non cotées ont été encaissés au cours du premier trimestre 2009.

(2) Les dividendes des placements cotés ont augmenté de 105.489 dinars par rapport au premier trimestre 2008.

(3) Le montant des autres produits d'exploitation se composant essentiellement de jetons de présence ont été encaissés pendant le premier trimestre 2009 contrairement à l'année dernière.

(4) Nos participations ont été provisionnées en 2008 à hauteur de 706 582 DT.

(NB) L'élaboration des chiffres ci-dessus a été faite sur la base comptable de la société. Les chiffres arrêtés au 31 12 2008 ont été approuvés par l'AGO tenue le 07 04 2009.

**AVIS DES SOCIETES (suite)**

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

**TUNISIE PROFILÉS ALUMINIUM**

**- TPR -**

Siège Social : ZI Sidi Rezig - Rue des Usines - 2033 Mégrine -

La Société Tunisie Profilé Aluminium -TPR-, porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le **Judi 7 mai 2009**, à la Maison de l'Entreprise, sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**\* En assemblée générale ordinaire , à 15h00 :**

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice 2008.
- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2008.
- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés au 31/12/2008.
- Approbation, des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2008.
- Approbation des états financiers consolidés au 31/12/2008.
- Affectation du résultat de l'exercice 2008.
- Approbation des conventions relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2008.
- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration.
- Information portant franchissement de seuil par certains actionnaires
- Reconduction de l'autorisation du rachat et de la vente des actions propres de la société
- Désignation d'un co-commissaire aux comptes pour les exercices 2008, 2009 et 2010.
- Pouvoirs en vue des formalités

**\* En assemblée générale extraordinaire , à 16h00 :**

- Augmentation du capital par incorporation des réserves
- Modification de l'article 6 des Status
- Pouvoirs en vue des Formalités

2009 - AS - 1212

— \*\*\* —

**INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR**

**- ICF -**

Siège Social : 42, Rue Ibn Charaf - 1002 Tunis -

La Société Industries Chimiques du Fluor porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Judi 23 avril 2009 à 10 heures**, à l'hôtel SHERATON (ex HILTON) Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008 ;
- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes concernant le même exercice ;
- Approbation des états financiers de l'exercice 2008 ;
- Affectation des résultats 2008 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Fixation des jetons de présence ;
- Nomination du commissaire aux comptes pour les années 2009-2010-2011.

2009 - AS - 1181

**AVIS DES SOCIETES (suite)**

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES  
ET DE REASSURANCES  
- STAR -**

Siège social : Square Avenue de Paris - 1025 Tunis -

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Samedi 13 juin 2009 à 10H**, à l'hôtel Africa Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2008,
- Approbation des états financiers de l'exercice 2008,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats de l'exercice 2008,
- Pouvoirs en vue des formalités.

2009 - AS - 1184

— \*\*\* —

**COMPAGNIE D'ASSURANCE  
VIE ET DE CAPITALISATION  
- HAYETT -**

Siège Social : Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis -

La Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation - HAYETT - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **vendredi 24 avril 2009 à 17H30**, au siège social de la Compagnie, sis à l'avenue Habib Bourguiba, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2008 ;
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2008 ;
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2008 ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2008 ;
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration ;
- Fixation de la rémunération du Comité d'Audit pour l'exercice 2009 ;
- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2009 ;
- Questions diverses.

2009 - AS - 1203

— \*\*\* —

**SICAV BH - PLACEMENT**

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : Immeuble Mabrouka 4<sup>ème</sup> étage rue 8000 n° 1

Angle 11 Avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis

**AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

La SICAV BH-PLACEMENT porte à la connaissance de ses actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Vendredi 08 Mai 2009 à 10H**, au siège de la BANQUE DE L'HABITAT, sis à 21 avenue Kheireddine Pacha, 1002 Tunis le Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2008.
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2008.
- Examen et approbation du bilan et des comptes arrêtés au 31-12-2008.
- Affectation des résultats.
- Renouvellement du mandant du commissaire aux comptes
- Quitus aux administrateurs.

**NB : Les documents relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de SICAV BH-PLACEMENT.**

2009 - AS - 1166

## AVIS DES SOCIETES (suite)

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

#### **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : Résidence Omar-Bloc A-2<sup>ème</sup> étage Montplaisir Ennassim Tunis -

#### **AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Le Conseil d'Administration d'ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV invite les Actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **jeudi 30 avril 2009 à 09 heures**, au siège social d' «ATTIJARI SICAR» : Résidence Omar- Bloc A - 2<sup>ème</sup> étage, Montplaisir Ennassim Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1/ examen du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2008.
- 2/ Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes sur l'exercice 2008.
- 3/ Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2008.
- 4/ Quitus aux Administrateurs.
- 5/ ratification de la nomination de nouveaux administrateurs.
- 6/ Affectation des résultats de l'exercice 2008.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société «Attijari Gestion»

2009 - AS - 1185

— \*\*\* —

#### **ATTIJARI PLACEMENT SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère -

#### **AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Le Conseil d'Administration d' ATTIJARI PLACEMENT SICAV invite les Actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Jeudi 30 avril 2009 à 11 heures**, au siège social d' «ATTIJARI SICAR» : Résidence Omar-Bloc A-2<sup>ème</sup> étage, Montplaisir Ennassim Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1/ examen du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2008.
- 2/ Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes sur l'exercice 2008.
- 3/ Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2008.
- 4/ Quitus aux Administrateurs.
- 5/ ratification de la nomination de nouveaux administrateurs.
- 6/ Nomination d'un commissaire aux comptes
- 7/ Affectation des résultats de l'exercice 2008.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société «Attijari Gestion»

2009 - AS - 1186

— \*\*\* —

#### **ATTIJARI VALEURS SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : Résidence Omar-Bloc A-2<sup>ème</sup> étage Montplaisir Ennassim Tunis -

#### **AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Le Conseil d'Administration d' ATTIJARI VALEURS SICAV invite les Actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Jeudi 30 avril 2009 à 10 heures**, au siège social d' «ATTIJARI SICAR» : Résidence Omar-Bloc A - 2<sup>ème</sup> étage, Montplaisir Ennassim Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/ examen du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2008.
- 2/ Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes sur l'exercice 2008.
- 3/ Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2008.
- 4/ Quitus aux Administrateurs.
- 5/ ratification de la nomination de nouveaux administrateurs.
- 6/ Nomination d'un commissaire aux comptes
- 7/ Affectation des résultats de l'exercice 2008.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société «Attijari Gestion»

2009 - AS - 1187

— \*\*\* —

#### **UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère -

#### **AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Le Conseil d'Administration de UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Lundi 27 Avril 2009 à dix heures et trente minutes**, à la «MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 et affectation des résultats
- Quitus aux administrateurs,
- Quitus à deux administrateurs sortants,
- Ratification de la cooptation de deux nouveaux administrateurs,
- Nomination de deux nouveaux administrateurs,
- Questions diverses

2009 - AS - 1176

**AVIS DES SOCIETES (suite)**

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère -

**AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Le Conseil d'Administration de UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Lundi 27 Avril 2009 à huit heures trente minutes**, à la «MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 et affectation des résultats,
- Quitus aux administrateurs,
- Quitus à un administrateur sortant,
- Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur,
- Renouvellement du mandat de quatre administrateurs,
- Nomination d'un nouvel administrateur,
- Questions diverses

2009 - AS - 1178

— \*\*\* —

**UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère -

**AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Le Conseil d'Administration de UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Lundi 27 Avril 2009 à dix heures**, à la «MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 et affectation des résultats,
- Quitus aux administrateurs,
- Quitus à deux administrateurs sortants,
- Ratification de la cooptation de deux nouveaux administrateurs,
- Renouvellement du mandat d'un administrateur,
- Nomination d'un nouvel administrateur,
- Questions diverses.

2009 - AS - 1180

— \*\*\* —

**UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère -

**AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Le Conseil d'Administration de UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Lundi 27 Avril 2009 à onze heures**, à la « MAISON DE L'ENTREPRISE» siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - avenue principale les Berges du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2008,
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,
- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 et affectation des résultats,
- Quitus aux administrateurs,
- Quitus à deux administrateurs sortants,
- Ratification de la cooptation de deux nouveaux administrateurs,
- Renouvellement du mandat de quatre administrateurs
- Nomination d'un nouvel administrateur,
- Questions diverses

2009 - AS - 1177

PAIEMENTS DE DIVIDENDES

**AVIS DES SOCIETES (suite)**

**FCP BIAT EPARGNE ACTIONS**

Fonds Commun de Placement

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis

**AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE**

La BIAT ASSET MANAGEMENT - Société de Gestion des OPCVM - informe les porteurs de parts du **FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS**, qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2008, un dividende de :

**3,165 dinars, net par part**

Ce dividende est payable à partir du 14 Avril 2009 aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

**OPTION**

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en parts du **FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2009 - AS - 1193

— \*\*\* —

**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**

Fonds Commun de Placement

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis

**AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE**

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de la **SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**, réunie en date du 8 Avril 2009, a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2008, un dividende de :

**4,376 dinars, net par action**

Ce dividende est payable à partir du 14 Avril 2009 aux guichets de la BIAT et de la FINANCIERE DE PLACEMENT ET DE GESTION.

**OPTION**

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**, le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

2009 - AS - 1194

— \*\*\* —

**SICAV TRESOR**

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis -

**AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE**

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 8 Avril 2009, **SICAV TRESOR** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2008 un dividende de :

**4,670 dinars, net par action**

Ce dividende est payable à partir du 14 Avril 2009 aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

**OPTION**

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV TRESOR** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2009 - AS - 1190

— \*\*\* —

**SICAV PROSPERITY**

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis -

**AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE**

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 8 Avril 2009, **SICAV PROSPERITY** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2008 un dividende de :

**4,147 dinars, net par action**

Ce dividende est payable à partir du 14 Avril 2009 aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

**OPTION**

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV PROSPERITY** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2009 - AS - 1191

— \*\*\* —

**SICAV OPPORTUNITY**

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis -

**AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE**

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 8 Avril 2009, **SICAV OPPORTUNITY** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2008 un dividende de :

**3,627 dinars, net par action**

Ce dividende est payable à partir du 14 Avril 2009 aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

**OPTION**

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV OPPORTUNITY** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2009 - AS - 1192



## AVIS DES SOCIETES (suite)

PAIEMENTS DE DIVIDENDES

### COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL -

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis -

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL - porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 14 avril 2009, a décidé de mettre en paiement les dividendes relatifs à l'exercice 2008, à partir du **jeudi 23 avril 2009**, à raison de **D. 0,725 par action ancienne**.

- Auprès des intermédiaires en bourse et teneurs de comptes dépositaires conformément à la lettre d'instruction n°16 de la STICIDEVAM pour les titres qui y sont déposés.
- Au siège social de la Compagnie Internationale de Leasing pour les actionnaires non-déposants.

2009 - AS - 1213

## AVIS

### COURBE DES TAUX DU 16 AVRIL 2009

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	<b>Taux moyen mensuel du marché monétaire</b>	<b>4,319%</b>		
TN0008002339	BTCT 13 semaines 09/06/2009		4,302%	
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009		4,255%	
TN0008002313	BTCT 52 semaines 24/11/2009		4,246%	
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,214%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010	4,202%		
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,203%	1 024,170
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,276%	1 045,960
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,313%		1 023,992
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,358%	1 069,212
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,397%	1 136,365
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,415%	1 175,255
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,460%	1 127,374
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,543%		1 040,783
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,594%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,659%	1 139,882
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		4,781%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	4,803%		1 053,581
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,077%	1 170,576

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR LIQUIDATIVE du 15/04/2009	VALEUR LIQUIDATIVE du 16/04/2009	PLUS OU MOINS VALUE DEPUIS LE 31/12/2008	
					EN DINARS	EN %
<b>SICAV OBLIGATAIRES</b>						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	127,079	127,091	1,531	1,22%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	100,706	100,715	1,106	1,07%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	103,414	103,424	1,233	1,21%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009	101,877	101,888	1,159	1,10%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	14/04/2008	105,893	105,905	1,341	1,28%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	101,386	101,398	1,274	1,22%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	104,499	104,510	1,313	1,27%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	104,301	104,312	1,274	1,24%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/04/2008	107,539	107,549	1,331	1,25%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	106,295	106,306	1,264	1,20%
SANADETT SICAV	AFC	05/05/2008	109,832	109,844	1,795	1,66%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	05/05/2008	105,282	105,293	1,286	1,24%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	104,669	104,681	1,289	1,25%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	107,613	107,624	1,395	1,31%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	105,636	105,648	1,201	1,15%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	103,270	103,280	1,254	1,18%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	107,863	107,874	1,365	1,28%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	105,366	105,376	1,158	1,11%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	19/03/2009	102,215	102,227	1,278	1,21%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	101,290	101,302	1,256	1,20%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	104,427	104,439	1,350	1,31%
FINA O SICAV	FINACORP	-	105,813	105,823	2,058	1,98%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	104,631	104,642	1,091	1,05%
AL HIFADH SICAV	TSI	-	101,589	101,595	0,217	0,21%
<b>SICAV MIXTES</b>						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,152	1,153	0,013	1,14%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,959	10,961	0,128	1,18%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	15/05/2008	10,534	10,535	0,121	1,16%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	** 104,591	104,666	1,302	1,26%
FCP SECURAS	STB Manager	-	-	103,542	1,039	1,01%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	101,733	101,745	1,275	1,27%
<b>SICAV MIXTES</b>						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	41,947	41,951	0,460	1,11%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	30,505	30,508	0,345	1,14%
SICAV BNA	BNA Capitaux	14/04/2008	77,755	78,439	4,820	6,55%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	111,443	112,291	9,232	8,96%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	30/05/2008	1 115,705	1 124,008	89,328	8,63%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	63,753	63,547	2,227	3,63%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	98,285	98,521	2,484	2,48%
ARABIA SICAV	AFC	05/05/2008	61,626	61,804	4,008	6,93%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	46,520	46,679	2,204	4,96%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	51,796	51,773	2,141	4,31%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	96,410	96,699	1,884	1,99%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	98,265	98,760	3,972	4,19%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	13,884	13,922	0,574	4,30%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	79,048	79,829	5,536	7,45%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	201,099	203,232	16,356	8,54%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	106,958	107,222	2,849	2,64%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 514,602	1 527,344	92,258	6,43%
<b>FCP MIXTES</b>						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 696,943	1 703,402	80,503	4,96%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 148,349	148,430	7,441	5,28%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 138,298	138,187	4,622	3,46%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 125,331	125,561	2,554	2,08%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,631	1,653	0,134	8,82%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,432	1,447	0,098	7,26%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 8 168,373	8 206,980	311,708	3,95%
FCP IRADETT 20	AFC	15/05/2008	11,230	11,229	0,270	2,46%
FCP IRADETT 50	AFC	15/05/2008	11,882	11,890	0,323	2,79%
FCP IRADETT 100	AFC	15/05/2008	13,939	13,981	0,916	7,01%
FCP IRADETT CEA	AFC	15/05/2008	12,949	12,925	0,983	8,23%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	** 105,068	103,660	6,087	6,04%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 106,284	106,925	5,740	5,67%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 107,705	107,718	3,683	3,54%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	14,336	14,540	1,451	11,09%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 076,069	1 079,067	27,858	2,65%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 471,997	5 570,676	235,640	4,42%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 115,768	115,554	3,386	3,02%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 106,482	107,325	4,036	3,91%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 019,590	1 023,744	12,969	1,28%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	108,057	108,654	6,105	5,95%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	504,635	511,030	41,303	8,79%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 114,671	115,589	6,748	6,20%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	-	104,643	105,155	8,126	8,37%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	104,044	104,660	4,336	4,32%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	103,030	103,537	3,181	3,17%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	101,258	101,476	1,092	1,09%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 102,065	102,731	2,408	2,40%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 102,412	102,522	2,709	2,71%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 10,116	10,294	0,294	2,94%

\* S.C. : SICAV de type Capitalisation \*\* V.L. Calculée hebdomadairement \*\*\* Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -  
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : [cmf@cmf.org.tn](mailto:cmf@cmf.org.tn)

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar  
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :  
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOU

**IMPRIMERIE**

**du  
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS